

Date :

Nom Prénom

Adresse :

.....

.....

Agissant à titre Personnel Représentant d'un organisme ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Préciser le nom

⁽¹⁾ Adresse du Siège Social

.....

 Domicile



Mobile



.....@.....

VOUS ÊTES

Résidents, Associations, fédérations, Comités, Entreprises, Comités d'entreprises, Restaurateurs et autres établissements de **CARROS** à vocation artisanale ou commerciale **CARROSSOIS**

Résidents, associations, fédérations, comités, Entreprises, Comités d'entreprises, Restaurateurs et autres établissements **HORS CARROS** à vocation artisanale ou commerciale.

TYPE DE MANIFESTATION

Spectacle Colloque Assemblée Générale Conseil d'Administration

Manifestation festive (Préciser) Autre (Préciser)

Date et Horaires de l'Évènement

Du Àh..... Au Àh.....

Nombre de Personnes attendues lors de la manifestation

Débit de boissons prévu OUI ⁽¹⁾ NON ⁽¹⁾ si OUI Préciser la catégorie

TYPE DE SALLE

Parc Forestier

(Rue du Bosquet)

Coordonnées GPS : 43 46 42 23 N—7 11 25 13 E

Capacité maximale : 50 personnes

Dossier déposé complet le

Montant à Payer

Montant de la Caution

Foyer Rural du village

(Place dou Pue)

Coordonnées GPS : 43 47 37 N—7 11 22 E

Capacité maximale : 70 personnes

Dossier déposé complet le

Montant à Payer

Montant de la Caution

Salle des Plans

(Place Louis Frescolini)

Coordonnées GPS : 43 46 30 82 N—7 11 57 68 E

Capacité maximale : 120 personnes

Dossier déposé complet le

Montant à Payer

Montant de la Caution

École (préciser)

Capacité maximale : 80 personnes

Dossier déposé complet le

Montant à Payer Montant de la Caution

AVIS ET VISA DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

AVIS ET VISA DE L'ADJOINT AUX ÉCOLES

Règlement de police générale concernant la location d'une salle municipale

Dans le cadre de votre demande de location d'une salle municipale, pour faire suite à des dysfonctionnements constatés par le passé, vous êtes reçus par un agent de la police municipale pour vous rappeler les règles de police liées à cette location.

À l'issue de cet entretien, vous vous engagez à respecter les points suivants :

Concernant le bruit, vous vous engagez à veiller à ne pas occasionner de nuisances sonores de nature à gêner le voisinage. Le volume de la sonorisation de la manifestation ne devra pas être audible de l'extérieur. Les participants à la manifestation ne devront pas être à l'origine de troubles constatés à l'extérieur de la salle. Lors de leur départ, ils devront veiller à ne pas causer de nuisances sonores ou autres, en utilisant leurs véhicules.

Concernant le stationnement, vous veillerez à ce que les véhicules des participants à la manifestation respectent les règles de stationnement.

Les horaires mentionnés dans le règlement concernant la limite d'utilisation de la salle devront être strictement respectés.
(Fin de manifestation à 3 heures, fermeture de la salle à 4 heures)

Le non-respect des règles contenues dans le règlement fixant les conditions et les modalités d'attribution des salles communales qui vous est remis pourra entraîner des sanctions à votre encontre telle la non restitution de la caution versée.

En cas d'infraction constatée relative au bruit, au stationnement, etc, des procédures seront établies par les services de la police municipale et de la brigade de gendarmerie locale.



En cas de tapage nocturne constaté, vous engagez votre responsabilité en qualité d'organisateur de cette manifestation et les poursuites seront engagées à votre encontre.

L'acceptation de ce règlement vaut avertissement pour les autorités de police. Vous indiquez ci-après deux numéros de téléphone joignables le jour de la manifestation. En cas de non respect aux règles ci-dessus vous serez contacté sur l'un de ces deux numéros. En cas de poursuites de la nuisance après cet appel, vous ferez l'objet de poursuites pénales. Toute modification concernant ces numéros de téléphone devra être signalée au service chargé de la mise à disposition de la salle.

Les services de la police municipale pourront procéder à un contrôle le jour de la manifestation afin de vous rappeler les présentes règles et de vérifier la validité des numéros communiqués.

Je soussigné(e), _____

reconnais avoir été informé par un agent de la police municipale de CARROS des règles de police générale relatives à la location de la salle municipale et m'engage à les respecter et les faire respecter par les participants à la manifestation, objet de ma demande.

 1  2

Signature du Demandeur

Fait à Carros, le

Visa de l'agent de la Police Municipale :